

BAC PRO AP

Aménagements Paysagers

APPRENTISSAGE



ORGANISER ET RÉALISER L'ENTRETIEN ET LA CRÉATION D'ESPACES VERTS

OBJECTIFS : Être capable de programmer des interventions paysagères et gérer l'activité et le personnel sur un chantier (diplôme de niveau 4).

VOTRE PROFIL (PUBLIC CIBLÉ ET PRÉREQUIS)

Vous sortez de 3^e, 2nde, 1^{re} ou vous êtes déjà titulaire d'un diplôme de niveau 3

Vous êtes intéressé par :

- les métiers de la nature et le végétal
- le travail en équipe
- le travail en extérieur

FORMATION PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

La formation se déroule en présentiel et en alternance à raison d'une semaine en centre et une semaine en entreprise.

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien : [«fiche apprentissage»](#)

AU PROGRAMME

- Assurer les travaux d'aménagement d'un espace vert ou d'un jardin
- Assurer les travaux d'entretien d'un espace vert ou d'un jardin
- Utiliser le matériel et assurer sa maintenance de premier niveau
- Communiquer, organiser et encadrer le travail

DURÉE DE LA FORMATION

3 années d'études

DÉBOUCHÉS

- **Ouvrier/ère ou technicien/ne paysagiste** au sein d'une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal.
- En fonction des entreprises il peut assurer des responsabilités de **Chef d'équipe**



Renseignements :

CFA Agricole de l'Aube

Secrétariat

Route de Viélines

10120 SAINT-POUANGE

Tél. : 03 25 41 64 23

cfa.aube@educagri.fr

www.campusterresdelaub.fr

BAC PRO AP

Aménagements Paysagers

APPRENTISSAGE



ORGANISATION DE LA FORMATION

● EN SECONDE PRO « NATURE JARDIN PAYSAGE FORÊT » :

18 semaines au CFA, 34 semaines en entreprise.

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS : ENVIRON 600 HEURES SUR 1 AN

MODULES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

EG1 : Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques (Mathématiques, Physique-Chimie, Biologie-Ecologie, Informatique)

EG2 : Construction d'une culture humaniste (Lettres, Histoire-Géographie)

EG3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde (Sciences Economiques, sociale et de Gestion, Education Socio-Culturelle, Langue Vivante)

EG4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre (Education Physique et Sportive, Education Socio-Culturelle, Informatique, Enseignement Moral et civique)

MODULES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

EP1 : Contexte des chantiers d'aménagement (Sciences et techniques des aménagements, Biologie-Ecologie, Sciences Economiques, sociale et de Gestion, Education Socio-Culturelle)

EP2 : Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels (Sciences et techniques des Aménagements, Sciences et techniques des équipements, Agroéquipement, EPS)

EP3 : Travaux des aménagements paysagers (Sciences et Techniques des Aménagements)

● EN BAC PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS :

40 semaines au CFA, 64 semaines en entreprise.

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS : ENVIRON 1 400 HEURES SUR 2 ANS

MODULES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel (Mathématiques, Physique-Chimie, Biologie-Écologie, Informatique)

MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation (Lettres, Documentation, Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique)

MG3 : Développer son identité culturelle (Lettres, Éducation socioculturelle, ESC, Enseignements à l'initiative de l'établissement, Langue vivante)

MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales (EPS, Éducation Socioculturelle, Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, Enseignements à l'initiative de l'établissement)

MODULES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

MP1 : Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers

MP2 : Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager

MP3 : Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers

MP4 : Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers

MP5 : Choix, préparation à la mise en oeuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers

MAP : Module d'Adaptation Professionnelle

Pour plus d'informations sur le centre et les modalités pédagogiques, cliquez sur le lien : [«fiche CFA»](#)



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande et du profil du candidat

FINANCEMENT

6854 € par an pris en charge par les OPCO, ou le CNFPT et les collectivités

MODALITÉS D'ÉVALUATION OBTENTION DE L'EXAMEN

- Évaluations formatives, conseils de classes
- Examens blancs
- 50 % par Contrôle continu en Cours de Formation (CCF),
- 50 % lors des épreuves ponctuelles terminales en fin de scolarité
- Une attestation de validation des capacités/blocs de compétences est délivrée si échec à l'examen
- Les titulaires d'un diplôme au moins équivalent à celui préparé, peuvent bénéficier d'un parcours personnalisé. Pour toutes informations, contacter Mme POUSSSET Valérie, responsable pédagogique au 03 25 41 64 00

INDICATEURS

- Réussite aux examens 2024 : 85 %
- Satisfaction 2024 : 64,5 %
- Insertion 2022 : 81,7 % InsetJeunes (poursuite d'études ou en emploi)

POURSUITE D'ÉTUDES

- CS Arrosage intégré, construction paysagère, maintenance des terrains de sports et de loisirs, élagage
- BTS Aménagements Paysagers
- Autres BTSA